

| | SUIVI (%) | FRAIS DE GESTION (%) | | RFG* (%) | | COTE DE RISQUE | DISTR. | CRÉATION | CIBLE DE PLACEMENT |
|---|-----------|----------------------|-------------------|----------|------|----------------|--------|---------------|---|
| | A | A | F | A | F | | | | |
| Revenu fixe | | | | | | | | | |
| Fonds à court terme et revenu à taux variable Canso CFM 134 A/F | 0,50 | 0,95 | 0,45 | 1,13 | 0,57 | Faible | T | Janvier 2006 | Toutes les émissions doivent être de qualité supérieure au moment de l'achat. |
| Fonds d'obligations canadiennes Canso CFM 174 A/F | 0,75 | 1,30 | 0,55 | 1,52 | 0,67 | Faible | T | Mars 2008 | 40% BBB; maximum de 60% d'émetteurs étrangers, maximum 30% de devises étrangères. |
| Fonds d'obligations de sociétés Canso CFM 124 A/F | 0,75 | 1,30 ¹ | 0,55 ¹ | 1,51 | 0,67 | Faible | T | Juin 2004 | Toutes les émissions doivent être de qualité supérieure au moment de l'achat. |
| Fonds valeur de sociétés Canso CFM 111 A/F | 0,75 | 1,40 | 0,65 | 1,63 | 0,78 | Faible | T | Décembre 2000 | Non restreint allocations sur toutes les titres notations; maximum de 20% sans notation |

*Les ratios de frais de gestion (RFG) représentent la période de 12 mois se terminant le 31 décembre 2023.

Les cotes de risque sont déterminées selon une politique interne de Canso Fund Management Ltd.

Ce document ne constitue pas une invitation à investir dans un fonds, ni un appel public à l'épargne. Les fonds ne sont offerts qu'en vertu d'une dispense de prospectus ou d'autre dispenses disponibles aux investisseurs qui rencontrent certaines exigences d'éligibilité ou d'achat minimum. À l'heure actuelle ces dispenses comprennent la dispense pour investisseurs qualifiés et la dispense pour tout achat de parts pour une valeur minimale de 150 000\$ pour les investisseurs qui ne sont pas des particuliers. Chaque acquéreur de parts d'un fonds pourrait avoir des recours contractuels ou statutaires. Les fonds sont offerts par l'entremise d'une notice d'offre et les renseignements contenus aux présentes sont expliqués en détail dans la notice d'offre. Les renseignements contenus aux présentes ne doivent pas être interprétés comme des conseils financiers ou d'investissement. Veuillez consulter un conseiller financier et prendre connaissance de la notice d'offre avant d'investir.

¹À compter du 20 mai 2021, les frais de gestions des séries A sont réduits de 1,35% à 1,30% et des séries F de 0,60% à 0,55%.

Des commissions, commissions de suivi, frais de gestion et déboursés peuvent tous être associés à des placements. Les produits ne sont pas garantis, leur valeur peut varier fréquemment et il est possible que les rendements antérieurs ne se reproduisent pas.